

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

on s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 23 JUILLET

## AUX CHAMPS

Nous lisons dans le *Ralliement* :  
« Il est impossible d'évaluer le déficit pro-  
venu des intempéries de ces derniers jours.  
Sur tous les points de l'Anjou, les cultivateurs  
se plaignent amèrement, les nouvelles des  
récoltes accusent des dégâts considérables.  
Les foins demeurent abandonnés sur les  
prairies pleines d'eau, par petits tas qui pour-  
rissent et perdent toute valeur. Les nuées de  
grêle et de grande pluie ont couché les blés  
sur la glèbe, et la maturation ne se poursui-  
vra pas, et les épis ne grossiront plus. A la  
moisson, le rendement en grain et en paille  
sera énormément diminué.

Les chanvres, hauts en tige, ont été abat-  
tus, renversés, hachés par les bourrasques ; ils  
gisent dans la Vallée comme des monceaux  
d'arbustes morts.

Pour la vigne, le mal est encore plus grave.  
On comptait sur une année exceptionnelle, à  
cause de la quantité des grappes. Les averses  
sont survenues au moment de la floraison, elles  
ont entraîné le pollen : c'est dire que les mou-  
ches n'ont pu accomplir leur besogne, et main-  
tenant la fructification est trop compromise  
pour qu'on puisse conserver le moindre espoir  
d'une bonne vendange.

Les cultivateurs de notre pays sont décou-  
ragés, voilà bien des années consécutives que  
le rendement est insuffisant. Ce sera, à bref  
délai, la ruine pour les fermiers, pour les petits  
bordiers surtout qui ont à souffrir en outre et  
de la crise commerciale et de la concurrence  
étrangère.

Le Président de la République souscrit  
pour les sinistrés de Fort-de-France, les comi-  
tés se multiplient pour venir en aide aux vic-  
times des désastres, quels qu'ils soient, les  
représentants des populations s'occupent avec  
sollicitude de ces grandes infortunes survenues  
à l'improviste, et votent les crédits demandés  
par le gouvernement pour venir en aide aux  
incendiés ou inondés.

Mais les âpres travailleurs de la terre, les  
campagnards qui s'acharnent malgré tout aux  
durs besognes, ceux qui sèment le blé et qui  
soignent la vigne, lorsque l'intempérie impi-  
toyable et continue leur apporte chaque jour  
un peu plus de misère et de désespoir, per-  
sonne ne songe à les relever, à les soutenir.

Il faut des cataclysmes pour faire surgir  
des dévouements. On fait l'aumône par enthou-  
siasme. Mais lorsque nos paysans qui ne vivent  
que de leur labeur sont rendus nécessaires par  
une suite de dix mauvaises récoltes, personne  
ne croit devoir prendre l'initiative d'une sous-  
cription bienfaitrice qui les tirerait de la peine.  
Où bat donc le cœur de la nation ?

» HENRY CORNEAU. »

## INFORMATIONS

LES VACANCES PARLEMENTAIRES  
Interrogé, dans les couloirs, sur la date pro-  
bable du dépôt de son rapport sur les contri-

butions directes, M. le sénateur Boulanger  
(Ernest), rapporteur général de la Commission  
des finances, a déclaré qu'il ne pensait pas  
avoir terminé son travail avant le 1<sup>er</sup> août.

Cette déclaration a causé une vive déception,  
car si le rapport n'était effectivement déposé  
qu'à cette date, la Chambre ne pourrait se pro-  
roger avant le 40 août, étant donné que le  
projet subira — c'est du moins l'avis général —  
des modifications qui nécessiteront son ren-  
voi au Palais-Bourbon.

Cette prolongation de la session ne va point  
égayer les membres du cabinet. Ils savent que  
leur sort est à la merci d'un incident. Aussi  
espère-t-on encore que le cabinet fera tous ses  
efforts pour presser ses amis du Luxembourg.

### LA FIÈVRE DE M. DE FREYCINET

M. de Freycinet, à la suite de la séance  
d'avant-hier, c'est-à-dire après sa laborieuse  
réponse au sujet du général Brugère, pour  
justifier la nomination de ce jeune général  
comme divisionnaire, aurait été pris d'un fort  
accès de fièvre. Cette indisposition va hâter  
son départ pour les eaux.

L'Éclair publie la dépêche suivante de Ber-  
lin, 24 juillet :

« On a beaucoup remarqué ici la lettre offi-  
cieuse adressée de Berlin à la *Correspondance*  
*politique* de Vienne, contenant presque un  
ultimatum à la France de ne pas avoir à en-  
traver l'exécution de l'accord anglo-allemand,  
en revendiquant des compensations en Tun-  
isie ou ailleurs pour des droits surannés au  
Zanzibar.

« On estime que cette note est le résultat de  
démarches officieuses faites par M. Crispi à Ber-  
lin, afin que l'Allemagne prenne position dans  
la question et fasse entendre qu'elle n'est point  
disposée à sacrifier ses intérêts en Afrique, ni  
ceux de l'Italie à Tunis. »

### LES INCIDENTS DE SAINT-CYR

Du rapport adressé, avant hier-matin, à M.  
de Freycinet sur les incidents de Saint-Cyr, il  
résulte que les journaux ont beaucoup grossi  
les faits.

Le rapport ne mentionne aucun duel ni au-  
cun projet de rencontre, aucune rixe, aucune  
brimade ; tout se réduit à des dissentiments en-  
tre deux promotions, mais ils sont peu graves  
et ont été révélés dans les circonstances sui-  
vantes :

Pendant que s'opéraient hors de la caserne  
certaines manœuvres qui retenaient le plus  
grand nombre des élèves, un soldat de la  
deuxième promotion, un nouveau, pénétra et  
voulut rester dans la partie de la caserne spé-  
cialement affectée aux anciens.

Des observations lui furent faites ; on lui  
dit qu'il n'avait pas le droit de pénétrer dans  
la salle.

Le nouveau n'en tint aucun compte. Devant  
cette insistance, les anciens l'expulsèrent de la  
salle.

Toutefois, l'enquête dit qu'il ne fut pas mal-  
traité.

Au retour des manœuvres, le dissentiment

s'étendit ; des explications furent échangées  
entre les deux promotions. Les anciens défen-  
dirent leurs prérogatives ; les nouveaux main-  
tinrent leur protestations, mais le différend  
n'eut aucune suite et l'ordre et la concorde sont  
actuellement parfaits.

Les instructions ministérielles interdisant les  
brimades n'ont pas été violées, et, si on doit  
regretter les légers incidents qui se sont pro-  
duits à Saint-Cyr, il faut reconnaître qu'ils ne  
peuvent pas être imputables à un manque de  
vigilance de la part du commandement.

### L'ENCEINTE DE PARIS

Recevant, ces jours derniers, quatre députés  
de la Seine qui venaient lui demander la démo-  
lition de l'enceinte de Paris entre le Point-du-  
Jour et Saint-Denis, M. de Freycinet avait *vive-  
ment félicité* ces Messieurs d'avoir su se pro-  
noncer en faveur d'une solution pratique ; il  
s'était déclaré partisan de la mesure réclamée ;  
enfin il avait ajouté que le conseil supérieur de  
la guerre serait consulté, et que si, *comme il*  
*le supposait*, l'avis de ce conseil était favora-  
ble, une proposition de loi serait immédia-  
tement déposée par lui, ministre de la guerre.

Il paraît que les choses n'ont pas marché  
comme le prévoyait M. de Freycinet, et que  
le conseil supérieur de la guerre a, comme  
ses devanciers, maintenu énergiquement la né-  
cessité de conserver l'enceinte de Paris.

En bon français, cela veut dire évidem-  
ment que M. de Freycinet a été battu devant  
le conseil supérieur de la guerre, comme l'ont  
toujours été en pareille circonstance ses prédé-  
cesseurs au ministère de la guerre, lorsqu'ils  
ont voulu faire passer la question politique  
avant la question militaire.

## ÉTRANGER

### L'ARMÉE ALLEMANDE

L'armée allemande sera, dans un bref délai,  
si les crédits demandés sont accordés, aug-  
mentée de 48,000 hommes, et, de plus,  
53,000 hommes, ayant des infirmités peu  
graves et dispensés jusqu'à ce jour, seront  
incorporés. Bref, en 1900, l'armée allemande  
sera composée de plus de 1,000,000 d'hom-  
mes, et en temps de guerre son effectif com-  
prendra 6,500,000 combattants.

Si l'adage *si vis pacem para bellum* est vrai,  
on ne peut reprocher à nos bons voisins de  
vouloir nous chercher querelle.

Qu'en pensez-vous ?

Au moment où la philosophie du jour pré-  
tend que l'humanité est arrivée à son âge de  
raison, il est curieux de constater que dans  
presque tous les pays civilisés le nombre des  
fous augmente dans des proportions alarman-  
tes.

Lors de l'inauguration d'un nouvel asile d'a-  
liénés, qui a eu lieu à Londres ces jours-ci,  
sous la présidence de lord Rosebery, on a si-  
gnalé le fait que, surtout par suite des habitu-  
des d'ivrognerie introduites chez nos voisins  
d'outre-Manche dans les classes moyennes, no-

tamment parmi les femmes, le nombre des  
aliénés en traitement dans les établissements  
publics de l'Angleterre proprement dite est au-  
jourd'hui de cent onze mille ; il n'était que de  
cinquante mille en 1874.

### RÉCOMPENSES AUX INVENTEURS

L'Angleterre ne marchand pas aux inven-  
teurs les services qu'ils rendent à leur contrée  
par leurs découvertes. C'est ainsi que :

Le major Baddeley a reçu, pour une modifi-  
cation du fusil d'infanterie, 4,600 livres ;

M. Snider, pour l'arme qui porte son nom,  
45,000 livres ;

Sa veuve a reçu, de plus, 4,500 livres ;

Le major Monerveff, pour l'affût qui porte  
son nom, 45,000 livres ;

M. Fraser, pour modifications et améliora-  
tions dans la fabrication de l'artillerie, 40,000  
livres ;

M. Palliser, pour son système de projectiles  
d'artillerie, a reçu, en plusieurs fois, 24,000  
livres ;

M. Vavasseur, projectiles et affûts, 40,000  
livres ;

Le major Watkin a reçu, avec une pension  
de 4,000 livres pour dix ans, 25,000 livres ;

L'amiral Scott, pour son système d'affûts en  
fer, 6,500 livres ;

L'amiral Colomb, pour son système de si-  
gnaux, a déjà reçu 4,000 livres, somme à  
laquelle le Parlement vient d'ajouter 2,000  
livres.

Mais celui qui a été le mieux récompensé est  
M. Brenman qui, pour sa torpille dirigeable,  
condamnée par la marine et acceptée par la  
guerre, a reçu 140,000 livres.

2,750,000 fr. en plus d'une pension de  
4,500 livres (37,500 fr.).

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 22 juillet 1890.

L'amélioration et le mouvement de hausse  
de nos rentes se continue. Le 3 0/0 monte à  
92.65 ; le 4 1/2 0/0 à 107.25.

Nos valeurs de crédit maintiennent leur fer-  
meté : le Crédit Foncier à 1,243, la Banque de  
Paris à 840, la Banque d'Escompte à 510. Le  
Crédit Lyonnais fait 737 ; c'est demain qu'à ses  
guichets et à ceux du Crédit Industriel et Com-  
mercial sera close l'émission aux 100,000 obli-  
gations des Chemins de fer Portugais. Rem-  
boursés à 500 fr. en 92 ans, ces titres, si l'on  
se libère à la répartition, reviennent à 352.50 et  
représentent un placement de 4.26 0/0, sans  
tenir compte de la prime de remboursement.

La Société Générale fait 480 et la Société de  
Dépôts et Comptes Courants 600. La Banque  
Nationale du Brésil est à 611.

A propos de l'émission des 29,200 obliga-  
tions de la Compagnie Nationale d'Electricité  
qui a lieu le 29 courant, rappelons que les  
machines Ferranti dont le monopole pour la  
France est acquis à la Compagnie permettent  
de transporter la force ou de transmettre l'élec-  
tricité à des distances considérables avec une  
perte de fluide presque insignifiante. En  
France, ce système est exploité à Nancy, Le  
Havre, Troyes. Il va l'être à Rethel, Vierzon,  
Nîmes, Sens, Amiens. La Compagnie a dû en-  
tamer des négociations avec un grand nombre  
de villes, telles que : Nantes, Calais, Dijon,  
etc., pour répondre aux demandes provoquées  
par l'exemple des villes que nous venons d'in-  
diquer. C'est pour pouvoir donner rapidement  
satisfaction à ces villes et étendre le cercle de  
ses opérations que la Compagnie émet les obli-  
gations dont nous parlons.

Les Etablissements Eiffel sont très actifs à 568.75.  
Les Alpines se négocient à 243.12. L'obligation Porto-Rico s'élève à 285. Les Chemins Economiques sont à 412.

## NOUVELLES MILITAIRES

### CARROUSEL A FONTAINEBLEAU

Dimanche, à trois heures, les officiers-élèves de l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie de Fontainebleau ont exécuté un carrousel militaire.

Cette fête hippique annuelle a été donnée à l'occasion de l'inspection générale et des examens de fin d'année qui sont passés, à partir d'avant-hier, par le général Lanty et un jury composé d'officiers supérieurs venus de Paris.

A signaler une innovation : c'est la première fois que des lieutenants d'instruction d'artillerie, dont le cours, autrefois installé à Saumur, a été créé cette année à Fontainebleau, prennent part au carrousel. De même, jusqu'alors, il n'y avait pas eu de reprise des officiers écuyers qui comprend : MM. le capitaine Humblot, écuyer en chef ; les capitaines Cottin, Crémère, Meyer, Beuchon et les lieutenants Liège d'Iray, Vincent, Pascaud, Dutey.

Par décision ministérielle du 17 juillet 1890 : M. le général de division Répécaud, nouvellement promu, est maintenu dans ses fonctions de président du comité technique de la gendarmerie.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### LE 135<sup>e</sup> DE LIGNE

Ainsi que nous le disions hier, c'est samedi prochain que le 135<sup>e</sup> de ligne quittera Angers pour se rendre au camp du Ruchard s'exercer au tir à longue portée.

Le régiment fera la route en quatre étapes, qui sont : les Rosiers, Saumur, Chinon et le camp du Ruchard. Au bout de 6 ou 8 jours, le 135<sup>e</sup> retournera à Angers en suivant le même itinéraire.

Le 135<sup>e</sup> partira, le 4<sup>e</sup> septembre, pour les manœuvres de la 48<sup>e</sup> division militaire dont nous avons donné les renseignements il y a peu de jours.

Bien que les cantonnements ne soient pas indiqués à partir du 6 septembre, nous croyons savoir que la 48<sup>e</sup> division se dirigera sur Château-Renault, et reviendra ensuite à Amboise pour y manœuvrer contre la 47<sup>e</sup> division.

Par décret du 19 juillet 1890, a été promu au grade de sous-lieutenant (1<sup>er</sup> tour) M. Canrobert-Certain, sous-officier, élève-officier de l'Ecole d'application de cavalerie, du 3<sup>e</sup> régiment de chasseurs, affecté au 3<sup>e</sup> régiment de chasseurs d'Afrique.

### SOUHAIT DE FÊTE

Nous avons reçu hier soir, à 7 heures seulement, la communication suivante que nous aurions publiée dans notre dernier numéro, si elle nous avait été remise en même temps qu'à nos confrères :

« L'Harmonie Saumuroise souhaitait samedi soir la fête de son vaillant et digne chef. M. Goubeault.

» Après un concert donné au Square sous les menaces d'un ciel peu clément, dont les gros nuages formaient pour la musique de fâcheux contre-temps, les musiciens se sont rendus à leur salle de répétitions, où les attendaient un grand nombre d'amis venus pour témoigner de leur sympathie au chef de l'Harmonie Saumuroise.

» Les premières poignées de main une fois échangées, M. Carichou a, dans une improvisation très touchante et très drôle à la fois, souhaité à la musique et à son chef une bonne fête et de nouveaux succès.

» Les paroles du président ont été accueillies par des cris répétés de : Vive la Saint-Victor ! Vive M. Goubeault !

» Puis on a bu à la musique, à l'harmonie des notes et à l'harmonie des cœurs.

» Avant de quitter la fête, M. Langlois, président de l'Union Saumuroise, a retracé, dans quelques chaudes paroles, les sentiments de fraternité qui devraient animer toutes les Sociétés d'une même cité.

» Voici, du reste, la petite allocution qu'il a prononcée et qu'il a bien voulu nous communiquer :

« Messieurs,

» Je suis très flatté du témoignage de sympathie dont vous m'honorez, en me conviant à votre fête de famille ; je vous en remercie cordialement.

» Je dis fête de famille, parce que je considère que toutes les Sociétés d'une même ville devraient, en effet, être une seule et une grande famille.

» Depuis que j'ai été appelé à présider l'une de ces Sociétés, mon objectif a été d'arriver à leur fédération. Je ne sais encore si j'y parviendrai, mais vous pouvez être convaincus que tous mes efforts seront dirigés de ce côté.

» Plusieurs villes de notre région ont prouvé que la chose était possible et ils nous en ont donné l'exemple ; nous n'avons qu'à les imiter.

» Les querelles intestines sont toujours un obstacle au progrès et nous devrions tou-

jours les écarter, en nous plaçant au-dessus d'elles et en adoptant des idées plus larges, plus libérales et plus fraternelles.

» En attendant le jour de la réalisation de ces grandes idées, permettez-moi, Messieurs, de boire à votre estimable chef, à l'Harmonie Saumuroise et à l'accord prochain des Sociétés de notre cité. »

» Puissent ces belles paroles, souvent interrompues par les bravos, avoir un écho dans les cœurs de nos compatriotes. »

### LIBERTÉ DE CONSCIENCE

Nous empruntons au *Soleil* le récit suivant :

« La scène se passe dans le canton de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).

» Un pauvre enfant naturel, orphelin, âgé de 6 ans, menacé de rester seul et sans ressources sur le chemin, a été recueilli par une parente de sa mère. Celle-ci n'en avait nullement l'obligation légale, mais elle a bon cœur, et l'administration des enfants assistés lui alloue chaque mois une petite somme pour l'aider à supporter cette charge supplémentaire, fort lourde pour le maigre produit de son travail.

» Passe dans la commune M. Gallois, inspecteur du service. Il demande à voir l'enfant. Il est à l'école, lui répond-on. On va à l'école. Horreur ! L'école est congréganiste. Grande colère de l'inspecteur. « Madame, s'écrie-t-il, si dans vingt-quatre heures cet enfant n'a pas quitté l'école congréganiste pour aller à l'école laïque, je vous supprime le secours alloué par le département.

La malheureuse femme aurait pu répondre : « Monsieur, si vous supprimez le secours alloué par le département, je cesse de m'occuper de l'enfant dont les frais d'entretien retomberont tout entiers sur les contribuables. » Mais cela eût été bien égal à l'inspecteur. Ce n'est pas lui qui paie, tandis qu'il tire profit des bonnes notes que lui valent ses excès de zèle. D'ailleurs, nous l'avons dit, elle aime l'enfant. Elle alla donc simplement trouver le conseiller général du canton qui, heureusement, est conservateur. Celui-ci écrivit à M. le vicomte de La Bourdonnaye, député, rapporteur de l'instruction publique au Conseil général, qui justement se trouvait alors au chef-lieu du département comme membre de la commission des soutiens de famille.

» M. de La Bourdonnaye en parle au préfet. Le préfet déclare ignorer absolument le fait ; il se renseignera. Les renseignements ne sont pas concluants. M. l'inspecteur Gallois croit avoir obéi à l'esprit de la loi scolaire. Pourtant, après tergiversations et sur la menace de M. de La Bourdonnaye qu'il en fera un incident à la tribune de la Chambre, on décide que le secours sera maintenu. Mais la bienfaitrice de l'orphelin n'a qu'à bien se tenir, car si l'on

peut la pincer sur un autre point, on n'y manquera pas.

Cette façon d'entendre la liberté de conscience et la justice fait aussi partie de l'esprit de la loi scolaire et de l'ensemble des lois républicaines. »

### L'ORAGE DU 17 JUILLET

On nous informe que l'orage de la semaine dernière a causé de grands ravages dans les communes des Rosiers, de Saint-Georges-des-Sept-Voies et celle de Toureil.

La grêle avait la grosseur de noisettes.

D'après l'estimation, dit l'*Anjou*, il y avait en, dans ces trois communes, 450 hectares de blé ravagé, pertes évaluées 38.000 francs ; 190 hectares d'orge, pertes 14.680 francs ; 153 hectares d'avoine, 43.860 francs ; 440 hectares de vigne, 123.200 francs ; 300 hectares de terre ensemencée en pommes de terre, en betteraves, chanvre et diverses graines, 8.260 francs. Soit un total de 200.000 francs de dégâts supportés par 460 propriétaires.

### DÉGÂTS CAUSÉS PAR LA Foudre

Les procès-verbaux de la gendarmerie donnent certains détails sur les dégâts causés par l'orage du jeudi 17.

Dans la commune de Beaufort, les récoltes ont été endommagées sur une longueur de 5 kilomètres environ et de 4 kilomètres de largeur.

Les pertes s'élevaient à près de 200.000 fr. portant sur 170 propriétaires.

Dans la commune de Brion, les pertes s'élevaient à 32.000 francs sur 25 propriétaires.

Dans la commune de Fontaine-Guérin, les pertes sont de 30.000 francs sur 40 propriétaires.

Le clocher de l'église d'Ambillon a été détérioré par la foudre, la dépense sera de 25.000 francs pour le réparer.

A Mazé, à la ferme de Long-Bois, un incendie occasionné par la foudre. Les dégâts commis par cet incendie s'élevaient à 2.700 fr.

Dans la commune de Saint-Mathurin, un incendie éclaté dans la ferme de M. Martineau. Les dégâts causés s'élevaient à la somme de 2.360 fr.

A Langerne, deux vaches estimées 1.000 fr., appartenant à M. Amiot, ont été tuées par la foudre.

ANGERS. — *Lâche agression.* — Tout récemment, un vénérable ecclésiastique, M. le chanoine Picheril, passait paisiblement dans la rue Denis-Papin : deux pontonniers, sur l'autre trottoir, allaient en sens inverse.

L'un des soldats, pris sans doute d'un subit accès de rage anti-cléricale, traverse la rue, va droit au prêtre, et, sans proférer une parole, lui lance de toute sa force un coup de poing

## LE CHARLATAN

PAR ÉLIE BERTHET

— J'en conviens, répliqua Joséphine en baissant la tête ; et notre situation s'aggrave de plus en plus par la faute du mari de ma sœur... Vous savez, ou plutôt vous avez deviné, ce qui s'est passé après votre brusque disparition d'Orléans.

» M. Deluzy, qui, avec l'aide de son ami Aubertin, avait réussi à captiver l'esprit de mon père, demanda et obtint la main de Victoire. L'affection, je crois, ne fut pour rien dans ce mariage, mais mon père le voulait. Depuis ce temps, Alfred, nous sommes tombés sous la domination de Deluzy.

» En dehors de certaines spéculations ténébreuses dont lui seul a le secret, il ne songe qu'à s'emparer de ce qui nous reste à mon père et à moi ; pas d'obsessions et d'artifices qu'il n'emploie pour atteindre ce but. Mon père n'a pas tardé à reconnaître ces odieuses convoitises et il a entamé une lutte dans laquelle il a succombé... Ce sont les émotions

de cette lutte qui ont produit l'état mental où il se trouve, et, si misérable que soit la condition présente du pauvre vieillard, son existence est encore importune, puisque vous voyez qu'on a osé tenter...

A ce souvenir, Joséphine se cacha le visage.

Belcourt brûlait de faire une question qu'un sentiment inconnu retenait sur ses lèvres. Enfin, il dit d'une voix sourde :

— Et Victoire, Mademoiselle ? Comment supporte-t-elle son sort ?

— Comme une épouse et une mère doit le supporter, Belcourt ; elle est calme, résignée en apparence ; mais elle ne me dit pas tout et il y a dans son existence des mystères que je n'ose essayer de pénétrer... Oh ! plaignez-la, car si dure qu'elle ait été pour vous, elle ne mérite pas moins votre pitié !

Les yeux de Belcourt s'allumèrent ; toutefois, il reprit sans amertume :

— Vous avez raison, Joséphine, quoique cette pitié que vous réclamez, elle me l'ait refusée à moi... Enfin, contre le despotisme que vous subissez ici, vous ne pouvez être entièrement désarmés, et sans doute vous avez des protecteurs ?

— Nous n'en avons plus Naguère encore, un ancien notaire d'Orléans, homme expérimenté et honnête, prenait soin de nos intérêts, nous donnait les meilleurs conseils pour résister à l'influence ennemie ; malheureusement, il est mort, il y a dix-huit mois, et son successeur ne nous inspire aucune confiance... Depuis ce temps, mon père, qui est mon tuteur naturel, a été pourvu d'un conseil judiciaire, dont Deluzy fait partie, et dont les autres membres sont à l'entière dévotion de mon indigne beau-frère... J'ai atteint ma majorité et suis en droit de réclamer mon émancipation ; mais, livrée à moi-même dans cette solitude, attachée par le devoir à un père vieux et infirme, par la compassion à ma malheureuse sœur, sans amis, sans appui d'aucune sorte, j'assiste avec désespoir au mal que je ne peux empêcher... Néanmoins, ajouta-t-elle en se redressant, ce que vous venez de m'apprendre ne me permet pas de rester davantage dans une inertie, coupable peut-être... Je ne veux pas que Deluzy accomplisse ses infâmes projets !

— Eh bien ! Mademoiselle, dit Belcourt avec chaleur, pourquoi ne trouveriez-vous pas en moi le protecteur dont vous avez besoin ?

Je suis bien peu de chose : j'ai une profession basse, cruellement décriée. Mon existence est errante, mon crédit ne saurait excéder celui des plus humbles... En revanche, j'éprouve pour vous une affection sans bornes, et si vous osiez mettre votre confiance dans un homme qui a failli une fois...

— Je vous la donne tout entière, docteur Belcourt, répliqua Joséphine avec entraînement ; vous avez expié cette unique faute par tant de sentiments généreux, tant de nobles actions, que votre conscience elle-même ne saurait plus vous la reprocher... Tenez, Belcourt, c'est la Providence qui vous amène ici dans un pareil moment... La nécessité est tellement impérieuse que je ne pourrais refuser vos bons offices, même si j'en avais la pensée... Vous êtes mon seul ami ; venez-moi en aide !

Les traits de Belcourt rayonnèrent d'orgueil.

— Chère enfant, s'écria-t-il, que dois-je faire ?

— Hélas ! le suis-je ! Éclaircissez-moi, conseillez-moi. Le plus pressé serait peut-être de quitter cette maison avec mon père, dont les jours sont menacés... Mais je ne veux aucun

en pleine poitrine. « Vous êtes un butor et un lâche, lui dit énergiquement le vieillard, vous ne m'auriez point attaqué si j'avais eu la force de me défendre, ou le temps de prendre votre numéro. » L'autre soldat, voyant que son camarade s'était mis dans un mauvais cas, l'entraîna avec lui et tous deux s'enfuyèrent bravement sous le tunnel de la gare.

Nous souhaitons, sans trop oser l'espérer, que l'autorité militaire ouvre une enquête pour découvrir l'auteur de cet acte de brutalité.

Tout n'est-il pas permis contre le clergé et les catholiques, sous le régime actuel ?

(L'Anjou.)

En reproduisant cet article, le *Journal de Maine-et-Loire* ajoute :

« L'agression inqualifiable racontée par l'Anjou s'est produite le 14 juillet. Que d'actes indignes la République fait commettre aux soldats et même à certaines écoles officielles en accordant ce jour-là licence complète non-seulement aux jeunes gens sous les drapeaux, mais aussi à des enfants qui devraient être surveillés avec soin ! »

« Nous ne voulons pas préciser davantage, mais nous posons simplement cette question : Seraient-ils satisfaits les parents d'apprendre que le jour de la fête dite nationale on a laissé leurs fils âgés de 14, 15 ou 16 ans, courir les bals publics et s'enivrer de la manière la plus dégoûtante ? »

#### DÉPART D'ANGERS DE SARAH BERNHARDT

Le *Patriote* rapporte un incident très vif qui a marqué le départ de M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt par le train de 2 heures 10, samedi dernier.

Une partie de la troupe était descendue au Cheval-Blanc, l'autre au Grand-Hôtel, et de nombreux bagages accompagnaient les artistes.

Dans l'omnibus du Grand-Hôtel se trouvaient plusieurs voyageurs devant prendre le même train que la troupe, et le garçon procédait à la descente des bagages, lorsque l'un des voyageurs l'interpella très vivement en lui disant : « Est-ce que vous n'avez pas bientôt fini de descendre les malles de tous ces cabots ? » Puis il bouscula le garçon d'hôtel et le fit presque tomber de l'omnibus.

M. Garnier, l'un des artistes qui accompagnent M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt, en entendant le mot de cabots, s'approcha du monsieur et lui demanda s'il avait l'intention de le injurier; puis, sans attendre sa réponse, croyons-nous, il lui administra quelques coups de poing. Le monsieur riposta, et s'emparant de la canne de M. Garnier, il la brisa; puis, sa surexcitation augmentant, il lui cria : « Vous venez de me frapper, où est le commissaire ? Vous ne partirez pas ! »

M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt, qui était restée dans sa voiture, descendit en entendant l'altercation, et voulut s'interposer; elle fut bousculée et

presque renversée par terre, ainsi que bon nombre de curieux qui se trouvaient à la gare Saint-Laud et qui cherchaient à séparer les combattants. Un agent de police arriva bientôt, puis le commissaire de surveillance de la gare; ils firent remonter M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt en voiture, la firent passer par le bureau de la grande vitesse, et elle s'installa dans son wagon avec M. Garnier. Pendant ce temps, le monsieur cherchait partout des témoins pour constater qu'il avait été frappé le premier, mais personne ne paraissait se soucier de prendre sa défense. Enfin, arrivé à son tour dans la gare, il recommença son tapage, vint près du compartiment réservé, où se trouvait M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt avec M. Garnier, et il voulait à toute force monter avec eux. Le commissaire de surveillance l'en empêcha et lui fit prendre place dans le compartiment voisin. Un instant après le train partit, et nous espérons qu'à l'arrivée à Nantes la querelle n'aura pas continué.

#### LA CAVALCADE DU MANS

Dimanche dernier a eu lieu, au Mans, une grande cavalcade historique dont le parcours n'a pas été moins de douze kilomètres. Les habitants de la ville du Mans et les milliers d'étrangers attirés par la fête ont pu jouir d'un spectacle dont la splendeur n'a jamais été surpassée, voire même égalée.

La Sarthe commence ainsi son compte-rendu :

« On nous affirmait dimanche que, de mémoire d'homme, on n'avait jamais vu au Mans une affluence comparable à celle qui remplissait la ville. Dès la veille, les curieux arrivaient par énormes fournées; à l'aube, tous les chemins étaient couverts de voitures, de cabriolets, de charrettes; tous les véhicules disponibles à la ronde étaient en route pour Le Mans. Et le flot de la foule montait toujours ! »

« On a craint un instant la famine; la plupart des boulangers avaient, avec une sage prévoyance, doublé, triplé leurs provisions, mais le nombre des étrangers a dépassé toutes les prévisions, toutes les espérances, et dans beaucoup de boulangeries, le pain manquait avant même que l'heure du dîner sonnât. Impossible de songer à évaluer d'un coup d'œil une pareille masse: trente mille visiteurs, disent les plus modestes; cinquante mille au moins, disent les enthousiastes — et l'enthousiasme est permis. Il est certain que partout, partout, partout, les rues étaient encombrées par une cohue indescriptible, inouïe, et que la ville s'est trouvée trop étroite pour contenir tous ses habitants d'un jour. »

Nous ne donnerons aucun détail sur cette fête sans pareille. Qu'il nous suffise de dire que les quêteurs ont recueilli sur leur parcours :

30 fr. en pièces d'or; 55 fr. en pièces d'argent de 5 fr.; 100 fr. en pièces de 2 fr.; 324 fr. en pièces de 1 fr.; 361 fr. 50 en pièces de 50 cent.; 19 fr. 80 en pièces de 20 cent.; 3,510 fr. en monnaie de billon; 2 fr. 70 en centimes.

Total, 4,200 fr. — Plus 46 pièces démontées.

Le char de la Charité a, en outre, recueilli 1,200 fr. environ.

Ce qui fait un total général d'environ 5,400 francs.

#### UNE STATUE

Une commission vient d'être nommée à Fougères (Ille-et-Vilaine), à l'effet d'étudier un projet de monument à élever au général de Lariboisière, qui joua un grand rôle durant les guerres du premier Empire.

Cette commission, nommée en dehors de toute question de parti, sera présidée par M. Th. Lemas, sous-préfet de Fougères. MM. Delafosse et Le Hérisse ont déjà fait parvenir leur adhésion, et tout fait prévoir que le général de Lariboisière aura prochainement sa statue dans l'endroit même où il naquit.

LA NEIGE. — Il ne faut pas trop s'étonner que la chaleur s'obstine à ne pas venir.

En Suisse, il y a six jours, le service des postes des montagnes, notamment du Splügen, ont été effectués au moyen de traîneaux.

A Flins, dans les Grisons, les touristes ont dû revêtir leurs plus chauds vêtements d'hiver.

Le thermomètre est descendu à deux, trois et quatre degrés au-dessous de zéro.

Les récoltes sont anéanties et beaucoup d'arbres fruitiers ont été écrasés sous le poids de la neige. La situation dans le Tyrol est encore plus grave; 1890 est, pour ce pays, plus terrible que l'été de 1831, qui fut surnommé l'été de la neige.

— Prête-moi dix francs, j'en ai grand besoin.  
— Pourquoi ?  
— Je veux engager ma montre.  
— Eh bien ! tu n'as pas besoin d'argent pour ça.  
— Mais si. Il faut d'abord que je la retire de chez l'horloger.

#### Ecole de cavalerie

Les fabricants et fournisseurs patentés, de nationalité française, qui désirent soumissionner pour les fournitures des effets et objets nécessaires à MM. les Officiers pendant la durée du cours 1890-94, non compris ceux qui sont confectionnés par les chefs ouvriers de l'établissement, pourront prendre connaissance du cahier des charges chez le Concierge de l'Ecole, tous les jeudis, de midi à 2 heures, du 20 juillet au 10 août.

Les soumissions devront parvenir au Président de la commission, le 10 août au plus tard.

#### MARCHÉ de Saumur du 19 Juillet 1890

Froment-commerce, l'hectolitre	23	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	22 27	Veau	2 —
Métail	18 15	Mouton	2 40
Seigle	14	Porc	4 00
Orge	—	Poulets la couple	4 —
Avoine	10	Dindonneaux	8 —
Sarrasin	—	Canards	3 50
Haricots blancs	19	Oies	7 —
Haricots rouges	19	Beurre le kilog.	1 —
Fèves	—	Œufs la douzaine	4 15
Noix	18 50	Foin, la charrette de 780 kilog.	45 —
Châtaignes	—	Lucerne	40 —
Sel les 100 kil.	15	Paille	30 —
Son	13	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Pommes de terre, la barrique,	40	Chanvre 1 <sup>re</sup> qualité les 52 kilog.	500 —
Farine, la culasse de 157 kilog.	60	id. 2 <sup>e</sup>	—
Pain 1 <sup>re</sup> qual., le kil.	—	id. 3 <sup>e</sup>	—
id. 2 <sup>e</sup> id. Of. 36	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
id. 3 <sup>e</sup> id. Of. 35	—	Charbon de terre	4 50

#### Cours des Vins.

<b>Rouges.</b>	
Souzay et environs	la barrique 115
Champigny	— 120
Varrains	— 115
Bourgueil	— 120
Restigné	— 120
Chinon	— 115
<b>Blancs.</b>	
Coteaux de Saumur	la barrique 140
Ordinaires, environs de Saumur	— 125
Saint-Léger et environs	— 100
Varrains et environs	— 125
Le Puy-Notre-Dame et environs	— 90
La Vienne	— 95
Cidre de Bretagne	la barrique 40
Cidre de Normandie	— 45
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 66
Vinaigre de vin	— 24

#### GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

DE A. RIVAUD  
Chimiste breveté, à SAUMUR  
Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes et contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.  
Lire la notice, envoyée franco sur demande.  
Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

#### ÉPICERIE CENTRALE

Rue Saint-Jean, Saumur

Eau-de-vie blanche pour fruits, préparée avec des alcools extra fins, conservant aux fruits toute la saveur et donnant une liqueur délicieuse.

Marmande... 4 fr. 50 le litre.  
Montpellier... 4 fr. 75 —  
Armagnac... 2 fr. —  
Verre compris.

#### Demandez

LE PARFAIT GUIGNOLET  
2 fr. 40 le litre et 2 fr. 25 par 6 litres.

PAU: GODET, propriétaire-gérant.

bruit, aucun scandale; le moindre éclat aurait sans doute des conséquences terribles.

— Que craignez-vous donc, Mademoiselle ?

— Je ne pourrais le dire; cette maison, je le répète, présente bien des mystères, et la position de Victoire m'inspire surtout de vives appréhensions.

— Vous ne pouvez pas grand-chose pour votre sœur, Joséphine; aussi est-ce seulement de vous et de M. Jolivet qu'il faut d'abord s'occuper... Et voici ce que je vous propose.

En même temps, Belcourt exposa un plan, dont l'exécution devait mettre le père et la fille à l'abri de coupables tentatives.

Il était lié à Mâcon, ville voisine, où il faisait un séjour chaque année, avec un avocat dont il avait éprouvé l'honnêteté et qui passait pour être d'une énergie et d'une habileté extrêmes dans les revendications judiciaires. Cet avocat, sur la demande du docteur, se chargerait, sans aucun doute, de la procuration de Mlle Jolivet et réclamerait, par les voies légales, l'émancipation de Joséphine, après quoi il ne serait pas difficile d'obtenir, par les mêmes moyens, que la garde du vieillard fut accordée à sa plus jeune fille. Tout cela pouvait s'accomplir dans un très court

délat, et Belcourt proposait de louer à Mâcon ou dans les environs une maison convenable où Joséphine et son père vivraient paisiblement de leurs revenus.

Ce plan était si simple, d'une exécution si facile, que Mlle Jolivet l'approuva entièrement, et il fut convenu que le docteur s'occuperait sans retard de l'exécuter.

— Je partirai aujourd'hui même par le chemin de fer, reprit Belcourt; demain, dans la matinée, je serai de retour à l'auberge de la station, où je demeure en ce moment avec mon aide Robillard. D'ici là, j'aurai vu M. Demonstier, l'avocat dont je parle, et je me serai fait remettre un modèle de la procuration, que vous aurez à signer, afin que l'on puisse demander votre émancipation légale.

— Merci pour votre zèle, dit Joséphine attendrie; mais le temps que vous allez consacrer à mes intérêts sera perdu pour... votre profession !

— Ne songez pas à cela, Mademoiselle, répliqua Belcourt avec un sourire amer; aussi bien, mes provisions de « petites boîtes » sont épuisées et je suis dans l'obligation d'attendre, pour continuer mes tournées, les nouveaux médicaments que l'on prépare dans l'usine

dont je suis possesseur près de Paris. Je me trouve donc condamné à l'inaction et je ne puis mieux employer mon temps que de vous le consacrer.

On s'entendit sur des moyens de communication secrète, chaque fois qu'il en serait besoin. Mlle Jolivet indiqua une roche, en face de ses fenêtres, sous laquelle on cacherait les lettres qui lui seraient destinées, et où elle déposerait elle-même ses réponses. Robillard devait, chaque jour, visiter la cachette et on convint, en outre, de certains signaux dont le sens était déterminé d'avance, s'il surgissait quelque événement inattendu.

Ces arrangements réglés, Joséphine et le docteur ne songèrent pas encore à se séparer. Ils continuaient de causer à voix basse; ils semblaient trouver un charme infini dans cette conversation amicale sur le présent et le passé, quand Robillard qui, pendant cette conversation, s'était tenu derrière un pilier, s'approcha précipitamment.

— Maître, et vous aussi, Mademoiselle, dit-il, mille pardons, si je vous dérange... Je dois vous avertir qu'il y a là-haut un individu qui vous espionne depuis un moment.

Et il désignait du doigt une espèce de lu-

carne vitrée, pratiquée dans le mur, à une grande hauteur, au bout de la halle. Sans doute cette lucarne permettait à un surveillant ou au maître de l'usine d'observer en secret les faits et gestes des ouvriers, lorsque la forge était en activité. Belcourt et Joséphine levèrent la tête; mais, derrière le vitrage terni de la lucarne, on ne distinguait plus aucune forme humaine.

— Cette fenêtre, dit Mlle Jolivet avec inquiétude, dépend du logement occupé par M. Blaisot, l'ancien teneur de livres de la maison. Je ne crois pas pourtant que ce soit M. Blaisot qui essaye de nous épier; il a fait, hier au soir, une chute douloureuse, et aujourd'hui il est à peu près incapable de quitter le lit.

(A suivre.)

Un monsieur prend un journal et donne une pièce de deux francs :

La marchande. — Je n'ai pas de monnaie; vous payerez demain en passant.

Le monsieur. — Et si je venais à être écrasé ?

La marchande, pensant à ses quinze centimes. — Oh ! la perte ne serait pas bien grande.

Tête du monsieur.

Étude de M<sup>e</sup> GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

**A VENDRE**

A l'amiable

Pour entrer en jouissance le 1<sup>er</sup> novembre 1890.

**UNE PROPRIÉTÉ**

Située à Bonneveau, commune de Brain-sur-Allonnes.

COMPRENANT :

1<sup>o</sup> MAISON d'habitation, vastes servitudes, cour, jardin renfermé de murs, traversé par le ruisseau de la fontaine Saint-Maurille, allée conduisant à la grande route de Saumur à Bourgneil, et terre dans le tenant, contenant environ deux hectares cinquante ares ;

2<sup>o</sup> Un Pré, au bourg de Brain, contenant environ vingt-cinq ares cinquante centiares ;

3<sup>o</sup> Un Pré en grande île, contenant un hectare dix-sept ares ;

4<sup>o</sup> Un Pré, situé dans les Prés-Bonnard, contenant un hectare soixante-quatorze ares soixante-sept centiares ;

5<sup>o</sup> Et plusieurs morceaux de Vigne, dans les Arthuis, contenant ensemble un hectare treize ares.

Pour traiter, s'adresser à M. GIRARD, expert à Saumur, et pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

**A VENDRE FOIN** première et deuxième qualité, et secondes COUPES de FOIN et SAINFOIN sur pied.

S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (594)

**VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE**

**LIEBIG**

PRÉCIEUX POUR MÉNAGES

Depuis 1867, les plus hautes récompenses aux grandes Expositions Internationales

Ils ont concourus depuis 1885

SE MÉFIER DES IMITATIONS

Exiger la signal, du Bon J. v. LIEBIG en encre bleue sur l'étiquette.

Se vend chez les Epiciers et Pharmaciens

**A LOUER** de suite, pour cause de départ, Belle Maison bourgeoise, rue Nationale, n<sup>o</sup> 7, Cour, Jardins, Ecurie, sortie quai du Gaz, Eau de Loire et Gaz. Pour la location, s'adresser à la maison.

**AMEUBLEMENTS**

En tous genres

**H. Hardy**

Fabricant à la Croix-Verte.

Spécialité de salles à manger et de chambres à coucher, vieux chêne sculpté et noyer ciré, de styles gothique, Louis XIII, Henri II.

Grand choix de meubles de salon, bureaux, bibliothèques, porte-chapeaux, coffres à bois, écrans, guéridons, glaces.

Chaises paille de couleur, canoës et cuir de Cordoue, sièges en bois courbé (fortes remises sur les prix du tarif).

Tous ces meubles sont garantis sur facture et à des prix défiant toute concurrence.

Décapage et travaux de sculpture à façon pour MM. les Entrepreneurs et Amateurs de la ville.

La Maison LAUNAY-MICOULLAU et PETIT demande de suite un apprenti.

**A AFFERMER** POUR LE MOIS DE MARS 1891

**La FERME de la MOUCHE**

Située commune de Cizay, canton de Montreuil-Bellay.

Contenance : 30 hectares.

S'adresser au bureau du journal.

**PILULES BEECHAM**

d'une efficacité reconnue depuis 50 ans, contre les maladies d'estomac, du foie et des nerfs, telles que flatuosités, ballonnement du ventre et assouplissements après le repas, échauffements, constipation, aigreurs, digestions difficiles, pertes d'appétit, bouche amère, accumulation de la bile et de glaires, nausées, congestions, vertiges, maux de tête, migraines, étouffements, insomnies, cauchemars, rhumes, catarrhes, éruptions de la peau, etc., etc.

Les **PILULES BEECHAM** PURIFIENT le SANG et en RÉGULARISENT LE COURS.

A ce titre elles se recommandent surtout à l'USAGE des DAMES. La première dose soulage en quelques heures sans qu'il soit nécessaire d'interrompre ses occupations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse CINQ MILLIONS de BOITES.

Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Helens (Angleterre).

Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée.

Seuls Représentants pour la FRANCE et ses COLONIES :

Pharmacie Anglaise des Champs-Élysées : 62, Avenue des Champs-Élysées, 62 et Pharmacie HOGG, 2, Rue Castiglione, PARIS

Détail dans toutes les Pharmacies.

Dépôt à Saumur, pharmacie NORMANDINE.

**A Louer présentement**

**DEUX MAISONS**

Dont toutes les chambres sont parquetées, AVEC BOSQUETS, situées aux Rosiers, sur les bords de la Loire.

VUE SPLENDIDE

S'adresser au bureau du journal.

**UN MÉNAGE** demande place, Cocher, Jardinier ou Vigneron, la femme, Cuisinière, Femme de ménage ou de basse-cour. S'adresser au bureau du journal.

**CAVE A LOUER**

Rue Haute-Saint-Pierre, 27. S'adresser place Saint-Pierre, 2.

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**

Maison G. FISCHER, fondée en 1846. PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLÉ, S<sup>r</sup>**

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

**Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.**

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.

Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1<sup>re</sup> qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

**Épicerie Parisienne**

RUE D'ORLÉANS, 33, et RUE DACIER, 38

**IMBERT ET FILS**

**HUILE D'OLIVE DE NICE**

Qualité extra, le demi kilog, 1 fr. 20; — par 5 kilos, 1 fr. 10, et au-dessus de 20 kilos, 1 fr.

VINAIGRE D'ORLÉANS, pur vin, le litre, 0,70; — très vieux, 0,80.

EAU-DE-VIE BLANCHE, pour fruits, le litre, 4 fr. 50 et 2 fr.

KIRSCH et MARC de BOURGOGNE, 2 fr. et 2 fr. 50.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

**PARIS — SAUMUR — BORDEAUX**

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6 »			9 34	10 12	9 41	10 12	1 33	
Château-du-Loir				12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51
Noyant-Méon	11 20			1 5	3 8	7 40	1 13		5 54
Linières-Bouton	11 29				3 17	7 49			6 4
Vernantes	11 43				3 30	8 »			6 14
Blou	11 54				3 41	8 10			6 24
Vivv	12 2				3 49	8 17			6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15			1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41				4 34	8 51			7 11
(départ)		8 31	10 37		4 11	8 30			6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43			7 3
Chacé-Varrains		8 47	10 52		4 29	8 49			7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 11			4 37	8 56			7 17
Montreuil-Bellay		9 41	11 24	2 15	4 57	9 14	2 25	2 59	7 33
Thouars			11 57	2 44	5 51	9 40	2 52	3 28	8 14
Niort				3 58	4 30	8 42		4 40	5 20
Saintes					6 24	11 52		6 22	7 53
Bordeaux					9 52	4 18		9	11 13

**BORDEAUX — SAUMUR — PARIS**

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40		8 20			3
Saintes				7 12	9 9	11 39	5 13		6 40
Niort	5 25			9 42	10 51	2 5	5 35	8 10	8 30
Thouars	8 35	6 5		12 12	12 45	1 35	4 15	8 40	10 10
Montreuil-Bellay	9 40	6 57			1 7	2 37	5 1 9	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18				2 51	5 16	9 41	
Chacé-Varrains	10 11	7 27				2 58	5 24	9 50	
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32				3 3	5 29	9 55	
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	10 22	7 45				3 13	5 42	10 3	
(départ)		7 25	11 25			2 52	5 20		
Nantilly (départ)		7 36	11 36			3 4	5 31		
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	7 47	11 44	1 34	3 12	5 39			10 59	11 46
(départ)	7 57	11 54	1 39	3 16	5 43			11 7	11 53
Vivv	8 11	12 10		3 28	5 57				
Blou	8 20	12 19		3 36	6 6				
Vernantes	8 33	12 33		3 47	6 19				
Linières-Bouton	8 46	12 45		3 58	6 31				
Noyant-Méon	9 1	12 58	2 15	4 10	6 45			11 44	
Château-du-Loir	10 22	2 4	2 55	5 22	7 58			12 33	1 12
Chartres	2 47		5 56	9 26	12 4			3 26	4 5
Paris	5 50		7 30	11 50	2 27			5 10	5 45

**SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON**

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 46	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	Port-Boulet	8 10	4 56	9 45
Chinon	9 4	1	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

**SAUMUR — BOURGUEIL**

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 46	4 31	Bourgneil	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 40	Port-Boulet	8 15	12	3 40
Bourgneil	8 54	1 20	5 20	Saumur	9 4	12 33	4 5

**POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS**

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers		6 5	6 45	12 53	
Moncontour		7 41	10 47	2 42	
Loudun		8 42	1 39	3 56	
Montreuil (ar.)		9 19	3 21	4 35	
(départ)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30
la Vaudelnay	7 2	9 39	4 46	5 10	9 43
Baugé	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30
Angers	9 12	11 45	10 7	7 12	

**ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS**

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30
Martigné	6 1	8 26	11	1 12	8 4
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28
la Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54
(départ)	7 38		1 26	2 21	9 17
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 14
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 49
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 17

**LIGNE D'ORLÉANS**

**NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS**

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes	11 55		8 25	8 55	12 7	3 10		7 35
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 10	5 20	9 35
La Ménitrie	2 52	7 10	10 51	12 37	3 42		6 10	10 1
Les Rosiers		7 19	10 58	12 46	3 52		6 23	
St-Clément		7 26		12 53	3 59		6 32	
St-Martin		7 33		12 59	4 7		6 41	
Saumur ar.	3 22	7 45	11 13	1 11	4 20	5 53	6 58	10 24
— dt	3 26	7 52	11 16	1 15	4 31	5 56	7 3	10 30
Varennes		8 5	11 26	1 27	4 45		7 21	
Port-Boulet	3 50	8 20	11 35	1 38	5 1	6 43	7 39	10 50